

Adresser une candidature spontanée



■ Postuler par courrier

Pour postuler à une offre d'emploi, il vous suffit d'envoyer **une lettre de motivation** ainsi qu'**un CV** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges
Direction des Ressources Humaines
8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

Dès réception de votre candidature, elle sera conservée dans une candidathèque **pour une durée de 6 mois, et pour une durée d'un an pour les agents des collèges**, afin de vous contacter si un poste est susceptible de vous correspondre.

Le Conseil départemental répond à toutes les candidatures reçues.
Aussi, vous recevrez **un courrier accusant réception** de votre candidature.

■ Postuler en ligne

Il vous est aussi possible de postuler en ligne sur **Vosges.fr** rubrique « Offres d'emploi » en remplissant le formulaire mis à disposition en déposant votre lettre de motivation et votre CV au format PDF.